
Le rôle des Observatoires dans le nouveau contexte d'évaluation de l'insertion professionnelle et de la professionnalisation des cursus

Synthèse – Sylvie David – Observatoire de la Vie Étudiante – Aix-Marseille 1

Lors des journées Nationales des Observatoires de la Vie Étudiante qui se sont tenues à Toulouse les 20 et 21 novembre 2006¹, la vocation des Observatoires, la diffusion de leurs résultats, la comparabilité des enquêtes réalisées, l'affichage « grand public » des résultats comme leur exploitation dans l'évaluation des établissements par la DEPP et la DGES a été au cœur des débats.

Deux projets ministériels centrés sur l'évaluation de l'insertion professionnelle des diplômés issus de l'enseignement supérieur, notamment des cursus universitaires, ont fait l'objet de multiples réserves de la part des Observatoires réunis à Toulouse :

- « le Portail étudiant » alimenté par **l'application IPSES** initiée et développée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance ;
- et les **enquêtes nationales d'insertion** pilotées par la Direction générale de l'enseignement supérieur.

La table ronde organisée à Toulouse autour de ces deux dispositifs et à laquelle participaient **Fabrice Nicol** (chef du bureau C5 de la DEPP) et **Didier Roux** (chef de bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle la DGES) a permis aux représentants de plus de 50 Observatoires d'en pointer les nombreuses lacunes et contradictions.

Les réserves des Observatoires portent à la fois sur le **rôle ambigu** que les Directions (DEPP et DGES) font jouer aux Observatoires par rapport à leur établissement et la **méthodologie** à l'œuvre dans ces projets.

Nous en listons ici quelques aspects.

La méthodologie

Pour IPSES

- **IPSES**, en voulant simplifier la complexité de la réalité, **risque d'induire une information potentiellement trompeuse pour les utilisateurs du « Portail étudiant »** : l'affichage de résultats d'enquêtes issues des Observatoires - *dont les méthodologies sont dissemblables aussi bien au niveau des outils utilisés, de la périodicité retenue, des modalités de calcul des taux, etc.* – fait croire à une information homogène et équivalente entre les diplômés, ce qui n'est pas le cas.
- **L'hétérogénéité des contextes économiques est ignorée** : IPSES affiche des « chiffres » sans jamais faire référence aux spécificités régionales (économiques, sociales) dans lesquelles évoluent les universités et les diplômés qui en sortent.
- **L'observation centrée à un niveau « micro » - le diplômé** – et s'appuyant sur des effectifs souvent réduits (*Licence professionnelle, Master*) et non sur des niveaux de sortie (*Bac+3, Bac+4, etc.*) ou des disciplines – ne peut permettre une connaissance élargie, « macro » de l'insertion des diplômés.
- **Le site ne fournit aucune approche qualitative des débouchés et des métiers** à l'issue d'un cursus à l'université (pas de répertoire des métiers).

Pour les enquêtes nationales d'insertion

- **La mise en œuvre de l'enquête nationale** des diplômés de Licence Professionnelle a été en grande partie « subie » **sans concertation préalable** avec les Observatoires d'établissement : de multiples remarques sont remontées des Observatoires vers la DGES concernant aussi bien le questionnaire (aucune question sur le 1^{er} emploi, typologie des questions parfois contestable, etc.), sa lisibilité, la périodicité de l'enquête... Aucune d'elles n'a été prise en compte.
- **Cette enquête fait souvent doublon avec les enquêtes que sont obligées de faire les filières** elles-mêmes liées par leur engagement avec les conseils régionaux (financeurs de la formation continue ou des

¹ 75 participants, soit une cinquantaine d'établissements ou structures régionales ou nationales représentés.

formations par alternance) : certains diplômés ont pu ainsi être sollicités par une enquête quatre fois en deux ans.

- **Plus le pilotage est national et moins la réappropriation des résultats par les filières est effective.** En l'occurrence, les filières ont des interrogations sur leurs anciens diplômés auxquelles ne permet pas de répondre l'enquête.

La place et le rôle des Observatoires d'établissement dans ces dispositifs

- La **finalité de ces deux dispositifs** (IPSES et les enquêtes nationales) n'est pas seulement d'afficher des taux d'insertion mais également **d'évaluer les établissements et leurs formations**. Dans ce nouveau contexte, les Observatoires se retrouvent dans une position paradoxale puisqu'ils sont utilisés par la tutelle comme des outils d'évaluation des établissements alors qu'ils ont été créés avant tout pour l'aide au pilotage du projet d'établissement.
- Cette instrumentalisation n'est pas sans risque : le positionnement donné aux Observatoires dans ces dispositifs en fait des **relais « administratifs »** chargés de remontées d'informations et ne tient plus du tout compte des missions pour lesquelles ils ont été créés (à savoir des missions d'études, d'expertise, de veille, d'aide à la décision).
- **Transformés en service « presse bouton »** (soit pour instruire des enquêtes pilotées d'en haut, soit pour remplir les écrans de l'application IPSES), les Observatoires tendent à devenir des « agents » délocalisés des tutelles au sein d'établissements autonomes...

La position des Observatoires

- Tous les Observatoires sont complètement convaincus de l'importance du suivi des diplômés et de leur insertion (c'est une de leurs missions). Pour autant, le pilotage à un niveau exclusivement national de ce type d'observation montre ses limites (voir réserves développées ci-dessus).
- De plus, dès lors que l'on exploite les données issues des établissements, le cadrage doit aussi prendre en compte la réalité et le terrain dans lesquels les établissements évoluent et produisent leurs statistiques.
- De ce fait, les Observatoires demandent à être **associés à l'évolution de ces dispositifs dans une vraie démarche de concertation** de façon à **recadrer l'approche méthodologique** et à éviter **l'instrumentalisation** de cellules dédiées au pilotage des projets d'établissement.